

Vaccination contre l'influenza aviaire : silence intenable



Vaccination contre l'influenza aviaire : silence intenable

Jeunes Agriculteurs du Gers a cosigné ce communiqué avec les départements JA & FDSEA les plus concernés (40, 19, 24, 47, 64, 65) et avec le soutien des JA & FRSEA des régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie :

"Le 10 avril dernier, les Jeunes Agriculteurs des Landes et la FDSEA 40 alertaient publiquement sur les conséquences graves du désengagement brutal de l'État dans le financement de la vaccination contre l'influenza aviaire. Cette prise de position a depuis été largement soutenue par les réseaux JA & FNSEA dans les départements concernés en Nouvelle Aquitaine et Occitanie : Corrèze, Dordogne, Gers, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées. Pourtant, malgré cette mobilisation collective, l'État reste silencieux : aucune réponse, aucun échange, aucun signe.

Ce silence est inacceptable.

La baisse annoncée de la participation de l'État, passant de 70 % à seulement 40 %, représente une charge supplémentaire insoutenable pour la filière. Afin d'alerter sur ce problème, nous avons lancé un appel à la grève vaccinale si des solutions n'étaient pas trouvées. La menace d'une grève vaccinale cet été n'est pas oubliée : c'est un signal d'alerte clair que nous maintenons.

Aussi, il est impératif que l'État communique dans les plus brefs délais sur le coût réel du vaccin. Les éleveurs ne peuvent pas avancer à l'aveugle. Pour pouvoir anticiper les charges, organiser leur trésorerie et prendre les décisions qui s'imposent, la transparence sur le prix du vaccin est une condition obligatoire. Le flou actuel est inadmissible. Il bloque les exploitations, insécurise les investissements et empêche les éleveurs de travailler sereinement avec la menace d'un coût supplémentaire inconnu.

L'État doit impérativement communiquer sur le coût réel du vaccin afin que les producteurs puissent se projeter financièrement. L'opacité actuelle paralyse les exploitations et empêche tout travail sérieux sur le terrain.

Nous réaffirmons nos demandes :

- Un désengagement progressif et soutenable, concerté avec les acteurs de la filière
- Une mutualisation du coût vaccinal avec l'ensemble des filières bénéficiaires
- Un allègement de la surveillance post vaccinale qui fera baisser le coût total L'activation de tous les leviers de réduction des coûts (financements européens, participation des opérateurs économiques, etc.)
- Une harmonisation et un allègement des règles de mise à l'abri pour éviter les distorsions de concurrence
- Et dès à présent, une transparence totale sur le prix du vaccin.
- L'État ne peut pas exiger des éleveurs qu'ils protègent seuls la santé de l'ensemble des filières avicoles françaises, tout en les laissant dans l'inconnu et l'attente.

Nous appelons à nouveau le gouvernement à prendre ses responsabilités, et les autres organisations syndicales à se mobiliser collectivement pour défendre l'intérêt commun de notre agriculture."